



Est-ce un problème d'indivision

Par **wil123_old**, le **23/06/2007** à **11:01**

Voilà j'aimerais acheter une maison avec un particulier mais un problème se pose. En fait cette dame a reçu un terrain en donation de ces parents (elle y a construit une maison). Plus tard elle achète le terrain d'à côté qui appartient à sa sœur en sachant qu'elle est mariée. Son mari est décédé, elle veut maintenant vendre le tout et elle a eu 8 enfants. Pour la partie où il y a la maison qu'elle a reçu de ces parents il ne devrait pas y avoir de problème.

Mais pour qu'elle puisse vendre l'autre terrain qu'elle a acheté, faut-il que les 8 enfants soit d'accord car ils ont hérités de la part de leur père?

S'il y en a 1 qui ne veut pas!! Pourrais-je quand même acheter l'ensemble?

Si oui quelle sont les conséquences?

Pourrais-je construire sur cette partie de terrain si je l'achète?

J'espère que vous me comprenez!

Merci d'avance de vos réponses.